

République Française

Meurthe-et-Moselle

DELIBERATION
COMITE DE POLE
PETR PAYS DU LUNEVILLOIS

SEANCE DU 23 JUIN 2021

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
29	21	25

Date de convocation
17 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à vingt heures, le comité de pôle, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en comité de pôle, salle Mansuy-rue de l'abbé Mansuy à BADONVILLER, sous la présidence de **Philippe DANIEL**, président.

Présents : **Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Francine GARNIER, Dominique GEORGE, Christian GEX, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ.**

Excusée : **Laurie JOCHAUD DU PLESSIX** remplacée par **Francine GARNIER.**

Absents : **Fabrice BOYER, Laure VOURION.**

Procuration : **Jonathan KURKIENCY** donne procuration à **Linda KWIECIEN, Thierry MERCIER** donne procuration à **Maurice HERIAT, Christophe SONREL** donne procuration à **Olivier MARTET, René WAGNER** donne procuration à **Jacques LAVOIL.**

Voix consultatives : **Sophie LEHE** présente, **Claude RICHARD** excusé

Monsieur Philippe COLIN a été nommé secrétaire de séance

N° de délibération : 2021_033

Objet : Délégation d'instruction des dossiers LEADER sur le logiciel Osiris

Conformément aux circuits de gestion annexés à la convention tripartite modifiée entre le Groupe d'Action Locale du Pays du Lunévillois, l'Autorité de Gestion et l'Organisme Payeur ; le GAL assure les tâches d'instruction des demandes d'aide et des demandes de paiement LEADER.

Pour ce faire, le Président donne délégation à Guillaume CORNIL, directeur du PETR du Pays du Lunévillois, de procéder sur OSIRIS à la validation de l'instruction de la demande d'aide FEADER au titre des TO 19.2 « Mise en œuvre des stratégies de développement local » et TO 19.3 « Préparation et mise en œuvre des activités de coopération du Groupe d'Action Locale » du Programme de Développement Rural 2014-2020.

Cette délégation est de nature à engager la structure porteuse du GAL du Pays du Lunévillois.

Délibération :

Sur rapport de la Vice-présidente, le Comité du Pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** et **AUTORISE** le président à déléguer la validation de l'instruction à Guillaume CORNIL, directeur du PETR du Pays du Lunévillois.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Le président, Philippe DANIEL

